Date	Etape de gestion	Observations
Lundi 4 janvier au vendredi 29 janvier 2027	Remontée par les établissements des listes de promouvables par catégorie d'avancement (date appréciation : 31.12.2027) et de la liste des enseignants-chercheurs et personnels de santé titulaires (DATUM RHSupInfo) observés à la date du 31/12/2026	Les universités reçoivent un courriel afin de procéder à la remontée des données qui concernent tous les enseignants-chercheurs y compris les personnels de santé et à la remontés des personnels de santé promouvables. Les universités doivent veiller à transmettre des données fiabilisées et à jour.
Lundi 1 février 2027 à 10 heures	Ouverture de l'application ODYSSÉE pour l'enregistrement des dossiers de candidature dont le rapport d'activité figurant en annexe n° 1 (susceptible d'être modifiée)	Chaque candidat devra se connecter à –ODYSSÉ au moyen de son adresse électronique professionnelle qui a été remontée au ministère par son établissement et qui a été utilisé pour la création du compte. Si le candidat a déjà utilisé ODYSSÉE, il devra utiliser le mot de passe qu'il a définit lors de sa 1ère connexion. Si le canidat ne s'est jamais connecté, il devra faire la procédure du mot de passe oublié pour paramétrer son mot de passe. S'il rencontre malgré tout un problème de connexion, il pourra adresser un mail à l'adresse odyssee.education.gouv.fr
Jeudi 18 février 2027 à 16 heures	Fermeture de l'application ODYSSÉE pour l'enregistrement des dossiers de candidature	Pour toute difficulté, il convient de contacter son responsable administratif (université d'affectation) ou à défaut l'adresse fonctionnelle suivante : dgrh-a2.sante@education.gouv.fr
Lundi 01 mars 2027 à 10 heures	Ouverture de l'application ODYSSÉE pour la saisie par les établissements des avis des conseils d'UFR	Toute candidature doit faire l'objet d'un avis saisi selon la nomenclature suivante : TRES FAVORABLE ou FAVORABLE ou DEFAVORABLE ou SANS AVIS.
Jeudi 11 mars 2027 à 16 heures	Fermeture de l'application ODYSSÉE pour la saisie des avis des conseils d'UFR	
A partir du lundi 19 mars 2027	Désignation par le président de la section d'un rapporteur pour chaque candidature	
Fin mars 2027	Injection des contingents définitifs de promotions pour chaque section du CNU dans l'application par la DGRH	
Du lundi 12 au vendredi 16 avril 2027	- Réunions plénières des sections du CNU	Les présidents de section du CNU doivent saisir dans ODYSSÉE les avis et le classement des candidats réalisés en fonction des contingents escomptés. Ils doivent ensuite renseigner les éléments de vote. Le PV sera automatiquement généré et signé si le président de section téléverse sa signature dans son profil.

16 avril 2027 et si impératif du lundi 19 au vendredi 23 avril 2027	- Saisie des propositions de promotion et des avis des sections du CNU	.
Après la saisine des propositions de tous les présidents de section du CNU	La DGRH procède aux vérifications utiles	Le nombre de promus est définitivement arrêté à l'issue de cette vérification.
Dès validation des propositions	Prise de connaissance des résultats par les candidats et les établissements de promotion	
sept-27	Prise des actes d'avancement de grade par les établissements	